

Les subsides

La deuxième mesure que je considère importante est la suppression de la taxe fédérale de vente sur les carburants agricoles. J'aurais été partisan, comme je crois beaucoup de gens, de ne pas du tout avoir cette taxe. Mais le fait est que nous avons réussi à respecter notre promesse électorale de diminuer cette taxe. En conséquence, les agriculteurs de ma circonscription ne paient plus aujourd'hui la totalité de la taxe fédérale sur les carburants agricoles. C'est important, car toute forme d'aide que nous pouvons apporter a son importance.

Les actions de la Société du Crédit agricole sont représentatives des différences entre gouvernements. Avant les dernières élections, j'ai reçu un coup de téléphone d'un agriculteur étranglé par un taux de 16.75 p. 100 d'intérêt sur un prêt. Il était désespéré parce que ce prêt lui causait de graves ennuis. Le paiement des intérêts grignotait son capital d'exploitation et il se trouvait en conséquence dans une situation très délicate. Il m'a téléphoné et j'ai appelé le ministre de l'Agriculture de l'époque, l'homme au chapeau vert, pour lui exposer le problème et lui demander son aide. Mais même en cette période électorale où je m'attendais à obtenir une réaction du ministre libéral, il a fait la sourde oreille. Je dois dire que j'ai pu téléphoner à cet agriculteur quelque temps après pour lui dire que le nouveau gouvernement l'avait écouté et que nous pouvions maintenant faire baisser les taux d'intérêt. Cet agriculteur est un homme heureux. Voilà le genre de chose que notre ministre de l'Agriculture a faite. Le programme d'hypothèques à risques partagés est très important parce que cette notion de partage du risque signifie que les agriculteurs ont maintenant une certaine garantie de ne pas redevenir victimes des taux d'intérêt écrasants de l'époque de la précédente administration.

Il y a aussi le moratoire. L'autre jour, j'ai passé une de mes meilleures journées de l'année quand j'ai pu téléphoner à l'un des agriculteurs de ma circonscription qui allait être saisi par le Crédit agricole. J'ai pu lui dire que le ministre avait imposé un moratoire, et que j'avais vérifié que ce moratoire s'appliquait bien à lui. Cet homme essaie maintenant de redresser son entreprise agricole, et je pense qu'il réussira parce que le gouvernement l'a écouté et a tenu compte de ses problèmes. Malgré ce qu'avait fait le précédent gouvernement libéral, cet agriculteur a maintenant une nouvelle chance de s'en sortir. Notre bilan prouve, je pense, monsieur le Président, que nous nous intéressons véritablement à l'agriculture, que nous nous préoccupons vraiment des agriculteurs et que nous comptons répondre à leurs besoins actuels.

La mesure que nous avons prise pour étendre la procédure d'appel des agriculteurs grâce à la Commission d'examen de la situation financière de l'agriculture leur est avantageuse. La Loi de stabilisation du grain de l'Ouest est également une de mes favorites. Je me rappelle il y a quelque temps, que les libéraux ont apporté une modification en vue d'autoriser un paiement. Les fonds ont fini par être débloqués au moment des élections. Le gouvernement actuel a modifié la loi de façon que ces paiements puissent être faits n'importe quand. Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement, des paiements ont été effectués, au printemps et à l'automne, qui ont véritablement profité aux agriculteurs. Le gouvernement a à son actif de

nombreuses initiatives qui prouvent qu'il s'intéresse à ce secteur et qu'il agit.

L'autre jour, j'ai passé en revue la liste des réalisations du ministre de l'Agriculture. Au demeurant, je l'ai sous la main aujourd'hui. J'ai constaté avec intérêt qu'il avait pris 122 mesures au cours de son bref mandat. En divisant le nombre de réalisations par le nombre de mois où il a été ministre de l'Agriculture, nous constatons qu'il a pris une décision importante qui touche de façon positive les agriculteurs dix fois par mois en moyenne. Si l'on tient compte du fait qu'il y a en moyenne 20 jours ouvrables par mois, on constate qu'un jour sur deux, le ministre de l'Agriculture a fait une déclaration importante qui touche de près nos agriculteurs. Et malgré cela, les libéraux qui n'ont pris aucune mesure positive au cours de leurs nombreuses années de mandat, osent présenter une motion semblable.

Je vois que mon temps de parole est presque écoulé, monsieur le Président, et je conclurai donc rapidement. Je voudrais passer le reste de l'après-midi à énumérer les réalisations du gouvernement actuel. Je pourrais en parler pendant deux ou trois heures.

Des voix: Bravo!

M. Cooper: L'avenir de l'agriculteur est très précaire, monsieur le Président. Ce secteur traverse une période difficile dont notre parti est pleinement conscient. Nous ne prétendons pas avoir réussi à résoudre ces problèmes au cours de notre première année de mandat. Nous ne prétendons pas avoir atteint tous nos objectifs. Nous disons que nous consultons les agriculteurs de façon à donner suite à leurs recommandations. Le gouvernement a de nombreuses réalisations à son actif, monsieur le Président. En tant que député d'une circonscription agricole, je suis fier du ministre de l'Agriculture, du ministre des Transports et du ministre responsable de la Commission canadienne du blé lesquels ont réussi en peu de temps à faire beaucoup plus que les libéraux. Ils méritent nos félicitations et non des critiques comme celles que renferme la motion bidon à l'étude aujourd'hui.

M. Foster: Monsieur le Président, je pense que le député a admirablement réussi à flatter son ministre, mais je doute qu'il convainque quiconque que le gouvernement est préoccupé par l'agriculture. Étant donné que ce gouvernement a refusé de donner à la Société du crédit agricole les moyens d'abaisser les taux d'intérêts, qu'il a réduit de \$50 millions le budget du ministère de l'Agriculture, lequel perdra \$15 millions par année à cause de la désindexation, il ne faut pas prendre au pied de la lettre ce que dit le député. Il nous dit qu'il est heureux de pouvoir parler aux ministres des Transports et de l'Agriculture, mais est-il écouté? Voilà la question. Il nous tient des propos rassurants. Par exemple, cet agriculteur dont le taux d'intérêt sur un prêt de 14.5 p. 100 a été ramené à 12.75 p. 100. S'il fait des récoltes commerciales ou de la viande rouge, peut-il payer 12.75 p. 100 d'intérêt? Comme je l'ai appelé au ministre de l'Agriculture (M. Wise), s'il a pu ramener de 14 à 12.75 p. 100 les taux d'intérêt, c'est parce que le gouvernement libéral avait rajouté 575 millions de dollars au budget de la SCA.